

VALORISEZ L'EXCELLENCE AGRO-ÉCOLOGIQUE DE VOTRE TERRITOIRE



POURQUOI ÊTRE ORGANISATEUR DU CONCOURS SUR VOTRE TERRITOIRE?

- Vous mettez en avant **vos structure et ses engagements** vis-à-vis de l'agroécologie
- Vous valorisez **vos territoire et ses dynamiques agro-environnementales**
- Vous encouragez les **acteurs locaux** et plus particulièrement les **agriculteurs**
- Vous remerciez l'**engagement quotidien** des agriculteurs

DEUX CONCOURS

Agroforesterie :

Tout système associant arbres et production agricole en gestion ou en implantation

Prairies et parcours :

Prairies permanentes de fauche ou de pâture non semées et riches en espèces floristiques

« Dans le cadre de notre projet SAGE, l'organisation du concours avait pour but de **renforcer la dynamique** sur le bocage et l'agroforesterie sur le territoire d'application du projet, mais également de **soutenir et encourager les agriculteurs** inscrits dans cette démarche. »



Yann GOUÉZ, technicien bocage et biodiversité du Syndicat des Eaux du Bas-Léon, a organisé le concours en 2021 et 2022

LE CALENDRIER

Phase locale :

- **Ouverture inscriptions territoires** : 1er novembre 2022
- Inscription des agriculteurs
- Constitution des jurys locaux, organisation des journées terrain
- **Visite des parcelles** : printemps-été N
- Communication locale des résultats: automne N – hiver N+1

Phase nationale :

- Transmission du palmarès local au national: octobre N
- Jurys nationaux sur dossier: février N+1
- Remise des prix nationale au SIA: février-mars N+1

QUI PEUT ÊTRE ORGANISATEUR ?

Une grande diversité d'acteurs de territoire éligibles :

organisation professionnelle agricole (chambre d'agriculture, coopérative, GIEE, GAB, CIVAM, etc.), une collectivité, un territoire de projets (PNR, PET, etc.), une association ou autres structures de protection (CEN, LPO, etc.), gestion et éducation à l'environnement (CPIE, etc.), etc.

Une candidature collective ?

Une structure peut candidater seule mais plusieurs acteurs peuvent être co-organisateurs sur un même espace géographique.

Quel territoire?

Tout ou partie du territoire sur lequel œuvre(nt) l'acteur ou les acteurs de territoire = liste de communes

MÉTHODE D'ÉVALUATION

Le jury local évalue la parcelle engagé dans le concours en suivant une grille de notation nationale élaborée avec des experts (Solagro, INRAE, Afac-Agroforesteries, Chambres d'Agricultures, etc.)

« J'ai souhaité **orienter mon système entier vers la biodiversité pour que mon exploitation soit vivante**. C'est important, car l'écosystème est un équilibre dont nous dépendons : exemple avec les auxiliaires pour la gestion des ravageurs »



Stéphane HURET, finaliste du concours dans le territoire Bassins versants de l'Authie et de la Canche (catégorie Implantation) »

